

The logo for temergie, featuring the word "temergie" in white lowercase letters inside a dark blue, irregular circular shape.

temergie

Le dispositif RGE Photovoltaïque

Comprendre, obtenir et maintenir la qualification

Un guide opérationnel pour accompagner les entreprises dans l'obtention et le maintien de la qualification RGE Photovoltaïque



SOMMAIRE

1

LES ORGANISMES DE QUALIFICATION

2

LE DISPOSITIF RGE : CADRE ET OBJECTIFS

3

LES QUALIFICATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

4

EXIGENCES TECHNIQUES ET PRÉREQUIS

5

LE PROCESSUS D'OBTENTION

6

CONTENU DU DOSSIER DE QUALIFICATION

7

PARCOURS D'INSTRUCTION & DÉCISIONS

8

RENOUVELLEMENT ET AUDITS

9

POINTS DE VIGILANCE & ERREURS FRÉQUENTES

10

TABLEAU DE SYNTHÈSE



INTRODUCTION AU DISPOSITIF RGE

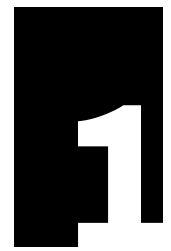
La qualification des entreprises intervenant sur des installations d'énergies renouvelables

Le dispositif **Reconnu Garant de l'Environnement PV (RGE PV)** encadre la qualification des entreprises sur des installations d'énergies renouvelables, garantissant un niveau d'expertise et de qualité reconnu.

Objectifs du dispositif

- Permettre aux clients de bénéficier d'aides financières publiques
- Garantir la compétence technique de l'entreprise
- Renforcer la qualité des installations photovoltaïques
- Structurer une filière locale fiable et conforme aux normes





Les organismes de qualification

Trois organismes délivrent les qualifications RGE pour les installations photovoltaïques

QUALIBAT

- Organisme historique du bâtiment
- Délivre des qualifications à toutes les entreprises du bâtiment. Délivre des qualifications photovoltaïques selon la puissance des installations, 5911 à 5913 (RGE) et 5914 (non RGE)
- Certaines qualifications photovoltaïques ne relèvent pas du RGE selon les puissances et périmètres couverts

QUALIFELEC

- Organisme de référence pour les métiers de l'électricité
- Délivre des qualifications photovoltaïques spécifiques selon le type et la puissance des installations (**SPV1, SPV2, SPV3**)

QUALIT'ENR

- Organisme dédié aux énergies renouvelables
- Gère les qualifications RGE EnR, dont QualiPV
- Distinction entre QualiPV Elec (**RGE**) et QualiPV Bât (**non RGE**)



Le choix de l'organisme dépend du cœur de métier, du type d'installation et du positionnement de l'entreprise.

2 Le dispositif RGE

Cadre et objectifs

CONDITIONS

Pour obtenir une qualification RGE photovoltaïque, l'entreprise doit :

- Disposer au sein de son équipe d'au moins un salarié formé formée sur les installations photovoltaïques (diplôme d'état, titre professionnel, CQP, etc) ⓘ
- Présenter un dossier administratif complet (KBIS, assurances, URSSAF...),
- Justifier de références chantiers récentes,
- Se conformer aux règles de sécurité, conformité et de qualité

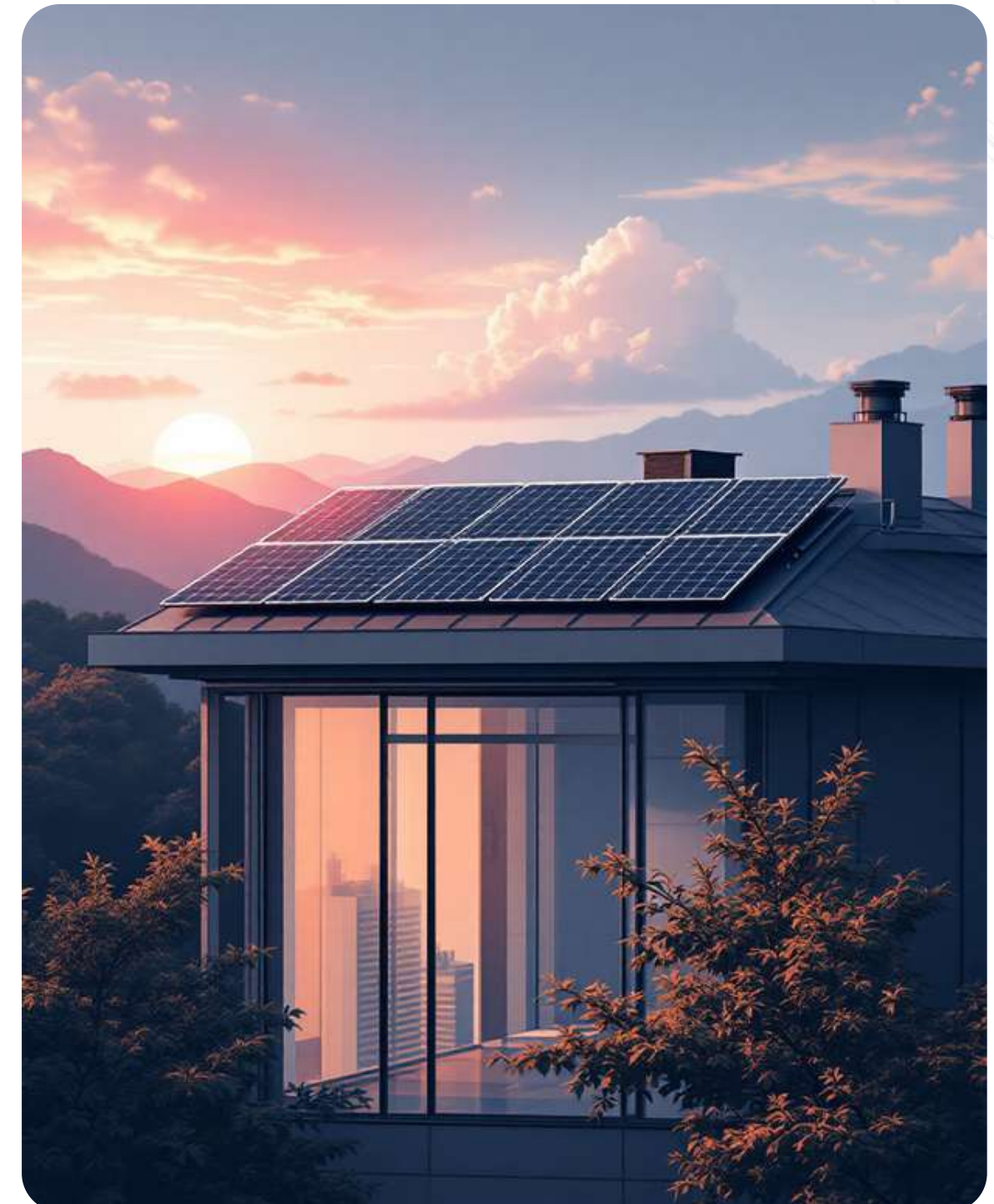
AUDITS

Premier audit **obligatoire** dans **les 12 mois** suivant l'obtention.

Audits déclenchés en fonction du **nombre d'installations réalisées**.

VALIDITE

La qualification est valable 4 ans (2 ans dans le cas d'une qualification probatoire)



3 Le dispositif RGE

Compétences & formations

i Fonctionnement

Pour être qualifié, l'entreprise doit disposer d'au moins une personne formée au photovoltaïque.

Deux parcours possibles

* Cas particuliers

La formation QualiPV Bât est requise uniquement :

- Pour une demande de qualification QualiPV Bât (non RGE) chez QUALIT'ENR
- Ou pour répondre à certaines exigences QUALIFELEC ou QUALIBAT (expérience couverture / étanchéité)



FORMATION QUALIPV ÉLEC

- Formation courte de 3 jours
- Complète des compétences électriques existantes



FORMATION OU DIPLÔME RECONNU

- Formation longue ou diplôme reconnu
- Spécifique aux installations photovoltaïques (*titre professionnel, CQP, diplôme d'État, formation certifiante équivalente*).

Les formations ne sont **pas à renouveler** : elles sont acquises, sous réserve d'adaptation aux évolutions réglementaires et du maintien d'un référent compétent dans l'entreprise.



Le dispositif RGE

Champ d'application de la qualification

Conception technique

Dimensionnement de l'installation, étude de faisabilité, choix des équipements et calculs de production

Mise en service

Vérification finale, tests de performance, formation du client et remise des documents de conformité



Mise en œuvre

Pose des modules, câblage, installation des onduleurs, raccordement électrique et intégration au bâti

Respect des normes

Application stricte des DTU, normes NF C 15-100, règles de sécurité et exigences réglementaires

* Le champ d'application exact dépend de l'organisme choisi, de la qualification demandée et des puissances couvertes

4 Exigences techniques et prérequis

Processus d'obtention : vue d'ensemble

1

IDENTIFIER LA QUALIFICATION ADAPTÉE
Via QUALIBAT, QUALIT'ENR ou QUALIFELEC



2

Faire une demande de BDC
*Bordereau de Demande de Certification
envoyé ou rempli en ligne*



3

Retourner le dossier complet
*Dossier, pièces administratives et
règlement*

- ✓ Disposer d'au moins une **personne compétente en photovoltaïque**
- ✓ Présenter **2 à 3 chantiers PV récents** (< 24 mois)
- ✓ justifier de **moyens matériels adaptés**
- ✓ fournir les pièces spécifiques demandées par chaque organisme
- ✓ fournir, le cas échéant, une attestation CCP (exigé par **QUALIBAT**)

Délai moyen d'instruction : Comptez 2 à 3 mois entre le dépôt du dossier complet et l'obtention de la qualification, sous réserve que toutes les pièces soient conformes.



Le processus d'obtention

Dossier de qualification : volet administratif

Le dossier administratif constitue la première étape de validation de votre entreprise. Il doit démontrer la conformité légale et la solidité administrative de votre structure.

Ces documents permettent aux organismes certificateurs de vérifier que votre entreprise remplit toutes les conditions réglementaires pour exercer en toute légalité.

KBIS à jour

Extrait récent du registre du commerce

Assurances obligatoires

RC Pro et garantie décennale valides

Attestation URSSAF

Preuve de conformité sociale

Organigramme

Structure de l'entreprise

Attestations CCP

Uniquement pour QUALIBAT

Formation Installation PV

QUALI PV, titre professionnel, CQP ...



Contenu du dossier de qualification

Volet Technique du dossier



Référent RGE

Désignation officielle du référent technique de l'entreprise, garant de la qualité des installations



Fiches Chantiers

Dossiers complets avec photos, schémas techniques et procès-verbaux de réception



Conformité Matériel

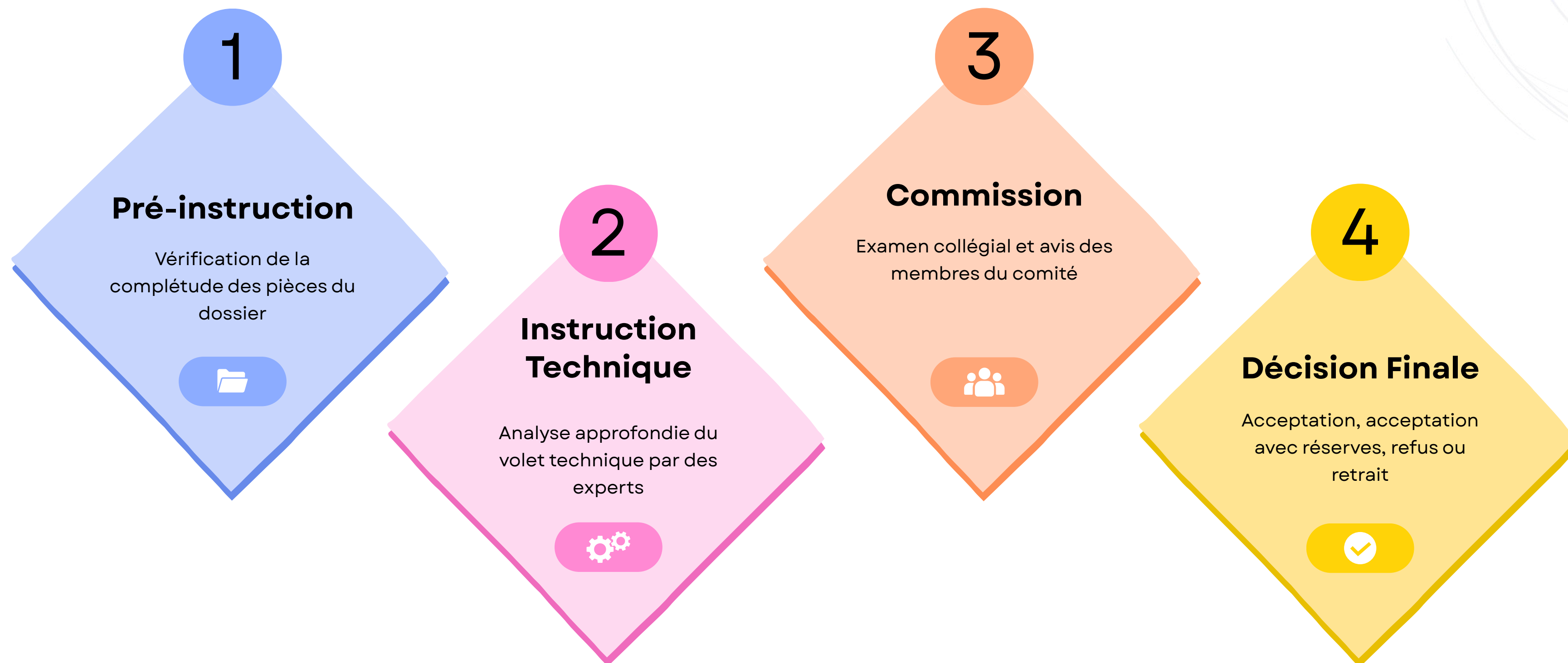
Preuves de conformité du matériel utilisé et respect des normes de mise en œuvre

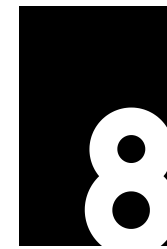


Documents complémentaires

Pièces spécifiques selon l'organisme certificateur choisi

Parcours d'instruction





Renouvellement et audits

conditions de validité

Premier audit

Dans les 12 mois suivant la qualification

Audits Réguliers

Fréquence selon le nombre d'installations réalisées

Renouvellement

Tous les 4 ans via un dossier simplifié

Qualité du Chantier

Vérification sur site d'une
installation représentative

Maîtrise du Référentiel

Respect des normes DTU et
des règles de l'art

Conformité Technique

Connaissance des
exigences RGE



9 POINTS DE VIGILANCE & ERREURS FRÉQUENTES

Assurances Non Conformes

- Vérifier les puissances couvertes par l'assurance
- Assurances **RC Pro** et décennale adaptées au photovoltaïque

Fiches Chantiers Incomplètes

- Photos, schémas et PV de réception, etc...

Non-Respect des Normes

- Conformité aux normes électriques, DTU et règles professionnelles
- Cohérence entre dossier technique et réalité chantier

Confusion de Catégories

- Choisissez la bonne qualification selon votre activité

Référent RGE

- S'assurer que l'entreprise dispose en permanence d'au moins une personne compétente
- Remplacer le **référent RGE** en cas de départ



10 Tableau de synthèse QUALIPV

RUBRIQUE	EXIGENCES	DOCUMENTS À FOURNIR	POINTS DE VIGILANCE
Types de qualification PV	0 à 500 KvA (0-36,36-250,250-500) et >500kVa	—	Bien choisir la qualification selon la nature des chantiers
Conditions préalables	Formation installateur PV - Entreprise en règle (URSSAF, assurances)	KBIS Assurances RC Pro + décennale Certificats de formation	Assurances à jour et cohérentes avec l'activité
Références chantiers	2-3 chantiers PV réalisés récemment (<24 mois)	Fiches chantiers complètes Photos, schémas, PV de réception + exigences techniques spécifiques à chaque organisme	Dossiers complets, cohérents et conformes
Audit RGE	Premier audit réalisé dans les 12 mois puis nombre d'audits en fonction du nombre d'installations	—	Non-conformité = retrait de la qualification et mention
Durée & renouvellement	Qualification valable 4 ans (ou 2 ans si probatoire)	Dossier simplifié de renouvellement	Anticiper les audits & maintenir formations
Avantages	Éligibilité aux aides Reconnaissance professionnelle Référencement officiel	—	Argument commercial fort
Limites / risques	Charge administrative Retrait si non-conformité	—	Suivi rigoureux des procédures interne

Ressources



Site Rénover - FRBTP

Plateforme d'information sur la rénovation
du bâtiment à La Réunion

QUALIFELEC

Organisme de référence pour les métiers de
l'électricité

QUALIBAT

Organisme historique du bâtiment

QUALIT'EnR

Organisme dédié aux énergies
renouvelables

Adresse

30 rue André Lardy
Les Cuves de la Mare – Etage 2
97438 Sainte Marie



Contact

contact@temergie.com